



Bobigny, le 27 septembre 2024

À l'initiative des organisations de retraité-es du groupe des 9 du 93,

CAMPAGNE ET MOBILISATION POUR LES BESOINS DE SANTÉ ET L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SOINS EN SEINE-SAINT-DENIS.

Le 3 septembre, les organisations nationales du groupe des 9* se sont mises d'accord sur les revendications et actions à mettre en œuvre en cette rentrée :

- campagne sur la santé, accès aux soins,
- revalorisation des pensions,
- préparation du PLFSS 2025 (Plan pour une Loi de Financement de la Sécurité Sociale).

Les nouveaux ministres sont appelés comme leurs prédécesseurs à faire de sérieuses économies dans les prochains budgets !
Quelles conséquences sur le PLFSS ?

Le G9* demande aux départements de tenir des conférences de presse le 9 octobre sur ces sujets pour populariser les actions.

Dans notre département, la campagne d'information et de mobilisation se déroulera d'octobre à décembre 2024.

Depuis plusieurs mois, le G9* du 93 travaille sur la santé en s'appuyant sur le rapport de Stéphane Peu et Christine Decodts de novembre 2023 : constat de l'insuffisance des moyens dans notre département, nécessité d'une autre politique départementale et nationale.

Un tract d'information et une pétition ont été rédigés, des affiches et des kakémonos revendicatifs sont également prévus.

* Groupe des 9 ou G9 (retraité-es) : GCT, FO, CFTC, CFE.CGC, FSU, Solidaires, FGR.FP, LSR, Ensemble et solidaires (UNRPA).

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE le JEUDI 10 OCTOBRE à 17 h Les RETRAITÉ-ES et les ACTIF-VES sont invité-es à se réunir à la Bourse Départementale du Travail de Bobigny. 1 place de la Libération

Sont invités : les auteurs du rapport, les élus, les organisations syndicales, les comités de défense des hôpitaux ou autres établissements de soins, la presse.

De la mi-octobre à décembre : initiatives devant six hôpitaux du département, collecte de signatures, en lien avec les organisations syndicales des personnels de santé.

Hôpitaux concernés : Montreuil, Bobigny, Saint-Denis, Aulnay, Montfermeil, Bondy.

La campagne se terminera par la remise des pétitions en préfecture (en décembre ou janvier).

La FSU retraité-es 93 et la FGR 93 appellent leurs adhérent-es à se mobiliser sur les questions de santé en Seine-Saint-Denis.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
Mardi 8 octobre 2024 à 10 heures, salle R3
Bourse Départementale du Travail à Bobigny**

93

APPEL À MOBILISATION DES USAGERS ET RETRAITÉ-ES DE SEINE-SAINT-DENIS

**LA SEINE-SAINT-DENIS EST LE « PREMIER DÉSERT MÉDICAL DE L'HEXAGONE »
INTERPELLONS ENSEMBLE LES AUTORITÉS DU DÉPARTEMENT :
LE PRÉFET, REPRÉSENTANT DIRECT DU GOUVERNEMENT,
L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
POUR EXIGER LES MOYENS D'ACCÈS AUX SOINS**

L'offre de soins et de médico-social dans le département de Seine-Saint-Denis est cruellement insuffisante.

Ce fait, vous le vivez quotidiennement et il est reconnu par les autorités gouvernementales et l'Agence Régionale de Santé. Faire le constat de cette situation, ne suffit plus. Il faut des moyens et des actes !

Ce manque avéré de moyens, tant au niveau des villes que dans l'offre hospitalière, favorise une emprise de plus en plus prégnante des groupes privés de santé (ELSAN, ICADE, Ramsay, Almaviva...) lesquels n'interviennent pas sur toutes les hospitalisations, notamment les plus longues, et appliquent souvent des dépassement d'honoraires.

Situation en Seine-Saint-Denis

- * **Pénurie de médecins traitants** entraînant des tensions récurrentes sur les capacités hospitalières ; environ **25% d'habitants du département sans médecin traitant**.
- * **Le taux de places dans les EHPAD dans le 93 est le plus faible de la région Ile de France.**
- * **Le taux de décès pour les nouveaux nés de moins d'un an, est de 5 pour 1000. «C'est 50% supérieur à la moyenne nationale».**
- * **Les hôpitaux publics du département sont en grande difficulté**, notamment par un endettement dû à un désinvestissement de l'Etat. Les lois Touraine et Bachelot n'ont pas été - ne sont pas - des réponses adéquates, au contraire elles pénalisent les personnels et les établissements, donc les patients.

Par rapport à l'Ile-de-France (pour 100.000 habitants)

- * **49 médecins généralistes contre 60 en Ile de France.**
- * **50 médecins spécialistes contre 92 en Ile de France.**
- * **Une offre de soins psychiatriques en réelle difficulté ; 26 psychiatres contre 34 en Ile de France.**

Comparaison au plan national

- * **Un taux d'équipement médico-social trois fois inférieur à la moyenne nationale.**
- * **Le taux d'équipement en hospitalisation complète est de 37 lits pour 10 000 habitants contre 80 en France; 27 lits en hospitalisation partielle contre 37.**
- * **Situation des soins pédiatriques des moins de 16 ans catastrophique: 7 lits contre 16 lits en France.**
- * **L'offre de soins pour personnes en situation de handicap est de 1 contre 4 en France.**

**1,6 MILLIONS DE PERSONNES AU NIVEAU NATIONAL RENONCENT CHAQUE ANNÉE À DES SOINS.
NOUS VOULONS UNE AUTRE POLITIQUE DE SANTÉ EN FRANCE, AINSI QU'UNE ÉGALITÉ DE SOINS POUR LA SEINE-SAINT-DENIS**

**NOS PROPOSITIONS AU VERSO ET APPEL UNITAIRE INTERSYNDICAL À SIGNATURE
AVEC UNE PÉTITION DÉPARTEMENTALE**

**Arrêt des fermetures d'établissements de services, et annulation de lits dans les projets de restructuration !
Il faut ouvrir des lits en nombre suffisant dans les hôpitaux existants!**

Le risque de suppression de 350 lits avec le regroupement/reconstruction des hôpitaux Bichat et Beaujon sur Saint-Ouen déjà rejeté 1 fois par le tribunal administratif est persistant. **La reconstruction de l'hôpital de Montfermeil ne doit pas faire baisser les moyens de celui d'Aulnay et de Montreuil**, dans le même groupement hospitalier. D'autres fermetures de lits existent déjà depuis trop longtemps dans les hôpitaux publics du département faute de personnels. **A Aulnay-Sous-Bois le personnel a déclenché le plan blanc (Burn out) l'été dernier. Il faut créer 100 000 emplois au niveau national.**

**Les centres de santé publics doivent être aidés et développés !
Notre département 1er désert médical de l'hexagone est particulièrement concerné**

Ces centres doivent être attachés à l'hôpital public dans un **grand service public de la santé**. 1.6 millions de personnes au niveau national renoncent chaque année à des soins indispensables. Ces centres doivent être attachés aux hôpitaux publics, dans un grand service public de la santé.

Mise en place d'un pôle public du médicament

Pour mettre fin aux énormes profits réalisés par l'industrie pharmaceutique sur le dos de la Sécurité sociale. De plus les pratiques qui consistent à ne plus produire les médicaments insuffisamment rentables doivent être supprimées. **A ce jour, ce sont 1700 médicaments qui sont en rupture partielle ou totale.**

Des embauches immédiates en «Psychiatrie»

Des milliers de psychologues formés renoncent à leur métier faute de postes, alors que les besoins sont énormes..

Mise en place d'un plan d'ampleur de formation de professionnels

Un effort particulier doit être fait pour démocratiser l'accès aux études de médecine et de la santé avec instauration de contrats d'étude.

L'abrogation de toutes les franchises

Elles se multiplient et du coup freinent les examens médicaux et hospitaliers. **3 millions de personnes vivent sans mutuelle complémentaire de santé**. Les décisions de l'Etat de transférer des remboursements de l'assurance maladie sur les mutuelles vont aggraver les choses. **Exigeons le 100% sécu.**

Après les scandales d'Orpéa, devenu Emeis et Korian devenu Clariane, il faut la mise en place d'une véritable politique de l'autonomie ! La loi «Bien vieillir» votée récemment manque d'ambition et de moyens !

Les services publics départementaux de l'autonomie, sont sans réels moyens alloués. La loi «grand âge» une nouvelle fois avancée, risque d'être tout aussi décevante. Pourtant il faut revaloriser les métiers de ce secteur **par de meilleurs salaires, et créer 200 000 emplois en Ehpad et 100 000 pour l'aide à domicile.**

Les personnes en perte d'autonomie ne sont pas des malades à part, les cantonner dans une 5^{ème} branche les écarte du régime général de la Sécurité sociale. Demain à qui le tour ?

Les annonces du gouvernement pour revoir les remboursements des affections de longue durée, sont elles le prolongement de cette taxe d'autonomie, sortie de la Sécu ? Demain quelles autres affections seront dans le viseur du gouvernement ? C'est l'éclatement de la Sécurité sociale qui est visé par le patronat qui bénéficie déjà de forts allègements (2 SMIC sans cotisations).

**NOUS VOULONS UNE AUTRE POLITIQUE DE SANTÉ EN FRANCE
LA SEINE-SAINT-DENIS DOIT ÊTRE PARTICULIÈREMENT DOTÉE
POUR ATTEINDRE UNE VÉRITABLE ÉGALITÉ
SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION INTERSYNDICALE !**



